



NOTA : Après l'installation de la chaudière, l'installateur doit informer l'utilisateur du fonctionnement de la chaudière et de ses dispositifs de sécurité. Il est expressément recommandé de remettre cette notice à l'utilisateur.

Sommaire

Tableau de commande

Fonction des éléments de contrôle 1

Eau Chaude Sanitaire

Chaudière avec priorité d'eau chaude sanitaire 2

Chaudière sans priorité d'eau chaude sanitaire 2

Chauffage avec régulation

Chauffage avec régulation automatique R.T.E. 3

Chauffage sans régulation

Chauffage sans régulation automatique R.T.E. 4

Mise en service et démarrage

Vérifications avant mise en service de la chaudière 5

Démarrage de la chaudière 5

Réglage de la température ambiante 5

Purge de toute installation de chauffage 5

Utilisation des régulations PERGE

Commande à distance HTE / RTE 6

Thermostat T.H.1 6

Utilisation du sélecteur de mode de chauffage 7

Entretien

Protection contre le gel 8

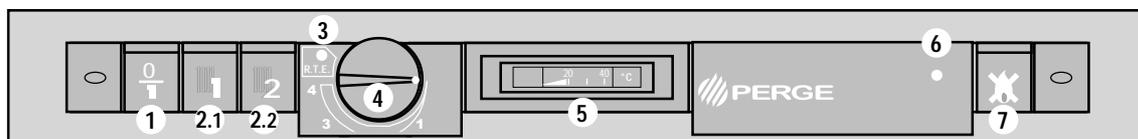
Nettoyage 8

Entretien 8

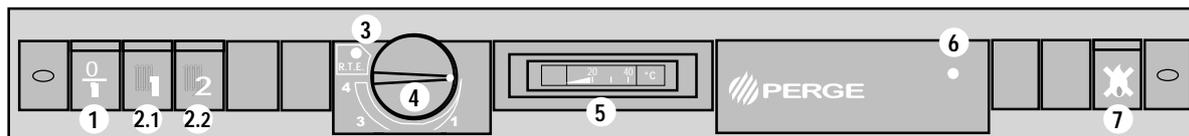
Que faire, si...? 8

Tableau de commande

Optitherm 5.25



Optitherm 6.25 - 6.35



1 - Interrupteur avec voyant de mise sous tension de la chaudière

2.1 Interrupteur avec voyant du circulateur du circuit 1

2.2 Interrupteur avec voyant du circulateur du circuit 2 (modèles CF/CFR et BF/BFR seulement)

3 - Voyant de la régulation R.T.E. (modèles CFR et BFR seulement)

4 - Bouton de réglage de la température chaudière (voir paragraphes 4, 5 et 6 figures 2, 3, 4, 5, et 6)

5 - Thermomètre de température de chaudière

6 - Réarmement du thermostat de sécurité

7 - Voyant de défaut brûleur; pour réarmer le brûleur, appuyer sur le bouton/voyant lumineux rouge situé sur le boîtier du brûleur. (modèles CF/CFR et BF/BFR seulement)

2.1 Chaudière équipée d'une priorité Eau Chaude Sanitaire économiseur d'été Optitherm BFR et BF ou B (si celle-ci à été équipée de l'option «priorité ECS»)

Positionnement des boutons de commande

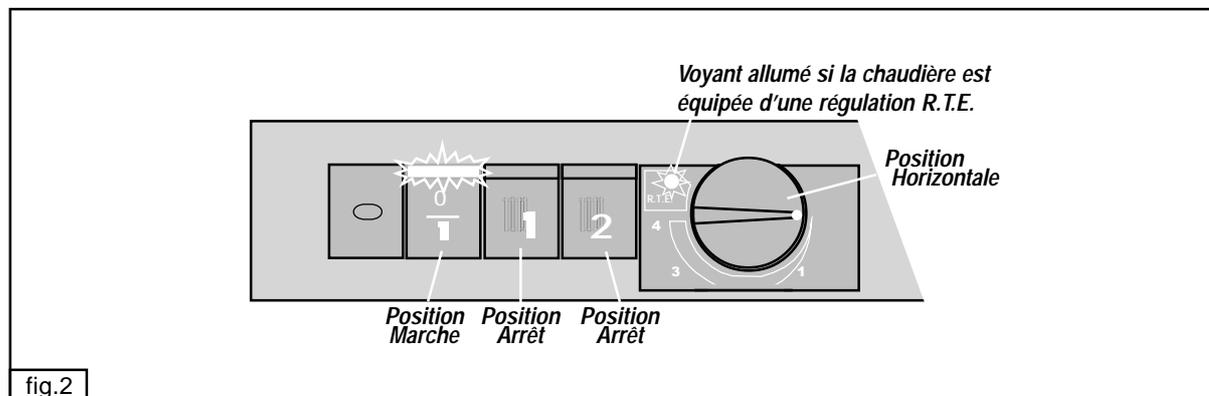


fig.2

* Même en régime ETE, les chaudières de la série Optitherm permettent de faire fonctionner indépendamment de l'installation principale de chauffage, un ou deux radiateurs raccordés directement en thermosiphon (radiateur sèche serviettes, salle de bain et radiateur indépendant de séjour).

2.2 Chaudière sans priorité Eau Chaude Sanitaire économiseur d'été Optitherm B

Positionnement des boutons de commande

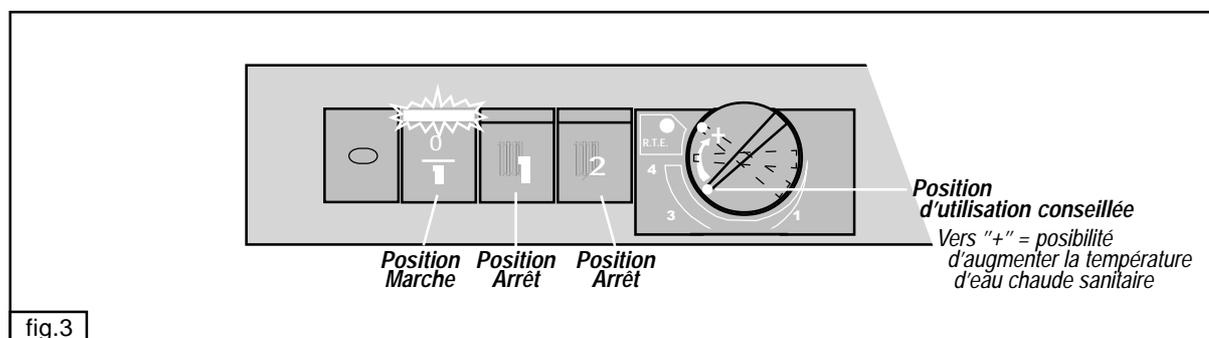
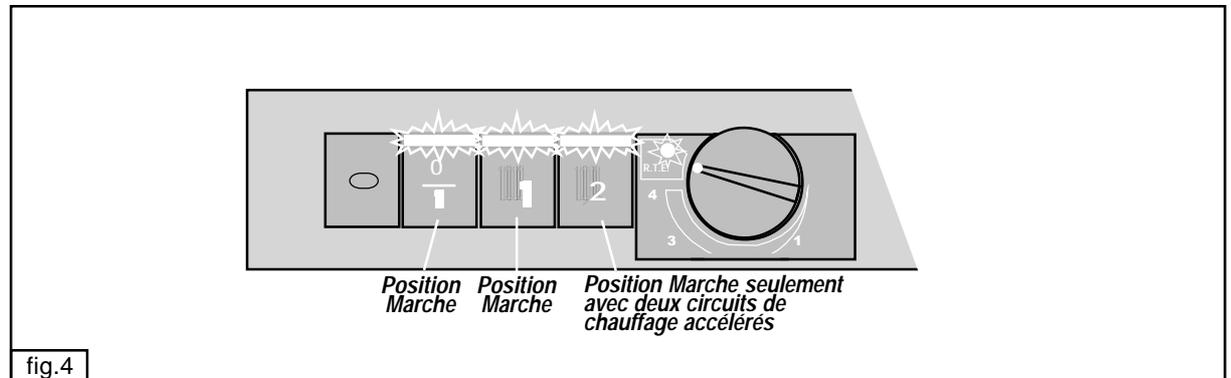


fig.3

* Même en régime ETE, les chaudières de la série Optitherm permettent de faire fonctionner indépendamment de l'installation principale de chauffage, un ou deux radiateurs raccordés directement en thermosiphon (radiateur sèche serviettes, salle de bain et radiateur indépendant de séjour).

3.1 Chauffage avec régulation automatique R.T.E. *Optitherm BFR et CFR*

Positionnement des boutons de commande



Plusieurs systèmes de régulation peuvent être utilisés pour le réglage de la température ambiante:

- Régulation R.T.E. seule (paragraphe 3.2)
- Ou Régulation R.T.E. avec commande à distance avec horloge H.T.E. (paragraphe 3.3)
- Ou Régulation R.T.E. avec thermostat d'ambiance à horloge T.H.1. (paragraphe 3.4)

3.2 Régulation R.T.E. seule :

Un préréglage réalisé par l'installateur, sur le régulateur R.T.E. apportera une température de confort permanente. Il n'y a pas de moyen extérieur à la chaudière pour modifier en + ou en - la température ambiante

3.3 Régulation R.T.E. avec commande à distance à horloge H.T.E. :

Elle permet de corriger la température ambiante de + ou - 5°C., et de réaliser des programmes journaliers et hebdomadaires pour obtenir des températures d'ambiance normales, réduites, ou des arrêts de chauffage.

Elle ne possède pas de détection de température ambiante.

Son emplacement n'a pas d'importance (voir les détails d'utilisation page 6).

3.4 Régulation R.T.E. avec thermostat d'ambiance à horloge T.H.1 :

L'emplacement du thermostat TH1 dans la zone à chauffer est très important.

Il permet de régler la température ambiante souhaitée et de réaliser des programmes journaliers et hebdomadaires pour obtenir des températures d'ambiance normales, réduites, ou des arrêts de chauffage. (voir les détails d'utilisation page 6)

Pour les chaudières possédant un deuxième circuit de chauffage commandé par un deuxième thermostat T.H.1, celui-ci s'utilisera de façon identique au premier circuit.

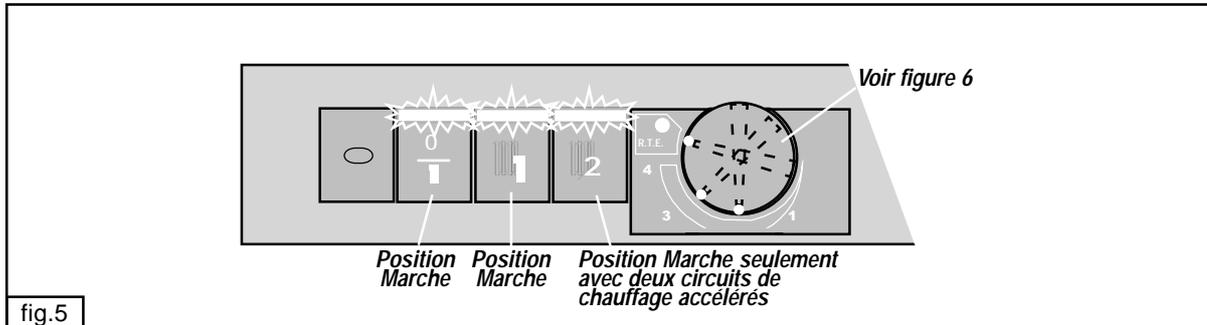
* **NOTA** : L'association d'un thermostat T.H.1 avec une régulation R.T.E. permet de mettre le chauffage hors service (position 5 du thermostat TH1) sans intervenir sur le tableau de commande de la chaudière. L'eau chaude sanitaire et les deux radiateurs indépendants (s'ils existent) continueront de fonctionner.

N.B. - Dans tous les cas, la production d'Eau Chaude Sanitaire est assurée

4 Chauffage sans régulation R.T.E.

4.1 Chauffage sans régulation automatique R.T.E. *Optitherm BF, B et CF, C*

Positionnement des boutons de commande



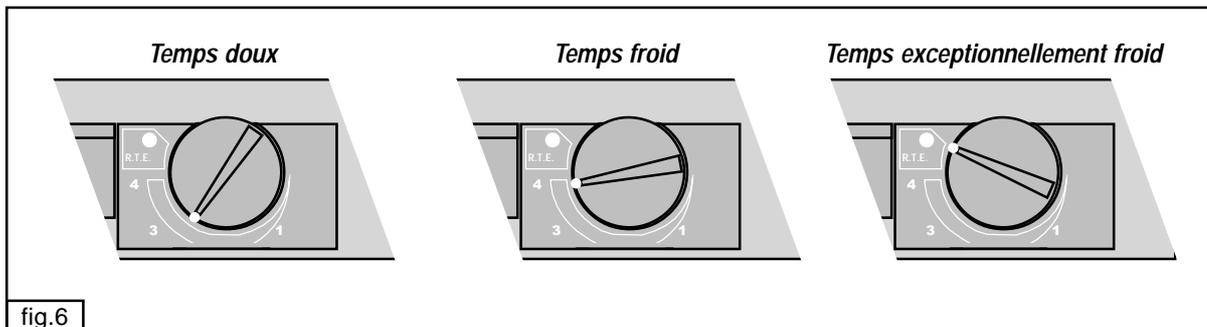
Réglage de la température ambiante avec thermostat d'ambiance à horloge TH1:

L'emplacement du thermostat TH1 dans la zone à chauffer est très important.

Il permet de régler la température ambiante souhaitée et de réaliser des programmes journaliers et hebdomadaires pour obtenir des températures d'ambiance normales, réduites, ou des arrêts de chauffage. (voir les détails d'utilisation page 6)

Pour les chaudières possédant un deuxième circuit de chauffage commandé par un deuxième thermostat T.H.1, celui-ci s'utilisera de façon identique au premier circuit.

NOTA : Pour un meilleur confort il est conseillé de modifier la position du bouton de commande de la chaudière en fonction de la température extérieure (figure ci-dessous).



N.B. - Dans tous les cas, la production d'Eau Chaude Sanitaire est assurée

Vérifications avant mise en service de la chaudière

Contrôler le remplissage de la chaudière et de l'installation	<i>Le manomètre doit indiquer une pression d'eau comprise entre 1 et 2 bar.</i>
Purger l'installation	<i>Radiateurs ou tout autre organe de purge de l'installation. Se reporter au paragraphe «Purge de toute l'installation de chauffage».</i>
Rajouter éventuellement de l'eau à l'installation	<i>Ouvrir le robinet de remplissage jusqu'à ce que le manomètre indique une pression comprise entre 1 et 2 bar.</i>
Alimenter en eau sanitaire	<i>Tourner le robinet d'eau sanitaire en position ouverte.</i>
Alimenter en électricité	<i>Enclencher l'interrupteur général d'alimentation électrique de la chaufferie.</i>
Alimenter en fioul	<i>Tourner le robinet de barrage en position ouverte et vérifier que la citerne est bien remplie.</i>

Démarrage de la chaudière

Mettre sous tension	<i>Appuyer sur le bouton de mise sous tension (1-fig.1)</i>
Mettre l'eau chaude sanitaire en service	<i>Agir sur le bouton de commande (4 fig. 1) suivant les indications de la page 2.</i>
Mettre en marche le chauffage	<i>Appuyer sur l'interrupteur circulateur circuit n° 1 (2.1 fig. 1) ainsi que sur l'interrupteur circulateur circuit n° 2 (2.2 fig. 1) si votre installation comporte deux circuits; Régler le bouton de commande (4 fig. 1) suivant les indications des pages 3 et 4.</i>
Sélectionner le mode de chauffage sur le régulateur d'ambiance	<i>Voir utilisation du thermostat d'ambiance TH1 page 6</i>

Réglage de la température ambiante

Positionner le bouton A du thermostat TH 1 ou de la commande à distance HTE/RTE sur la température désirée	<i>Voir la figure 7 de la page 6</i>
Sélectionner le mode de chauffage	<i>Voir la page 6 pour déterminer la bonne position du sélecteur B du thermostat TH 1 ou de la commande à distance HTE/RTE.</i>

Purge de toute installation de chauffage

IMPORTANT : Toute installation de chauffage doit être impérativement et parfaitement purgée. Dans le cas où cette opération ne serait que partiellement ou pas du tout réalisée, des dysfonctionnements importants se produiront (absence de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, bruits dans l'installation, etc...). Cette purge doit être effectuée par les organes (purgeurs) prévus à cet effet, sur la chaudière comme sur l'installation.

Le remplissage de l'installation doit se faire de façon lente et progressive, jusqu'à une pression de 2 bars.

Afin de réaliser correctement la purge, procéder de la manière suivante :

- 1 - Circuit radiateur : circulateur arrêté, pression d'installation à 2 bars. Ouvrir le purgeur d'un radiateur jusqu'à élimination totale de l'air. Recommencer l'opération, radiateur après radiateur. La purge terminée, remettre la pression entre 1 et 2 bars. Au cours de la purge, veiller à maintenir une pression de 2 bars, afin de procéder à une bonne évacuation de l'air.
- 2 - Circuit sol chauffant : circulateur arrêté, pression d'installation à 2 bars. Après remplissage, fermer tous les circuits de sol chauffant. Procéder à la purge, en ouvrant circuit après circuit. Bien vérifier la réouverture des circuits en fin de purge.
- 3 - Si cela s'avère nécessaire, renouveler l'opération après quelques jours de fonctionnement (toujours circulateur arrêté).

Commande à distance HTE / RTE

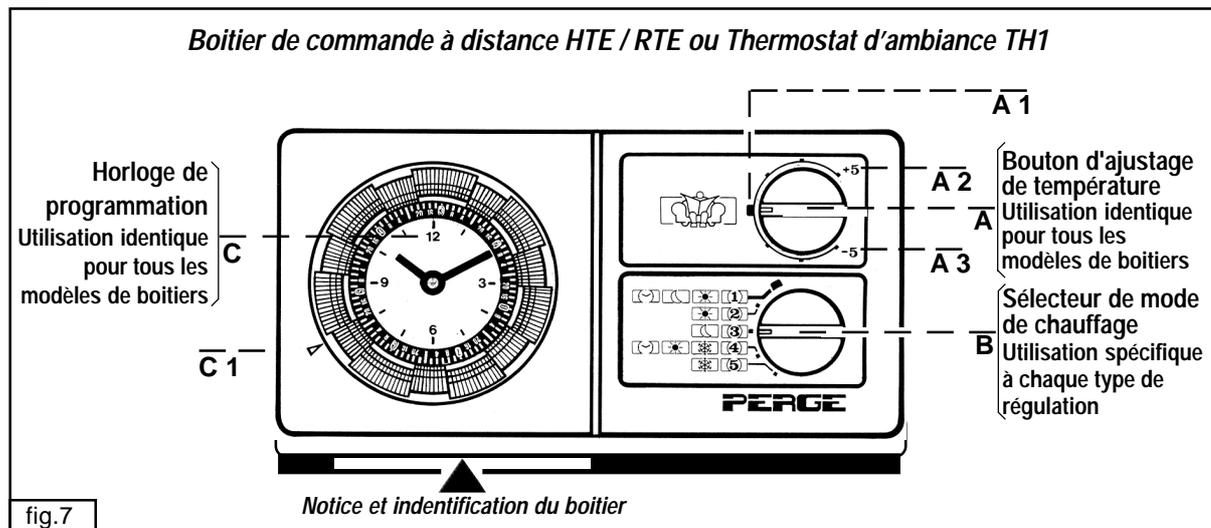
La régulation en fonction de la température extérieure PERGE RTE est composée des éléments suivants :

- Le régulateur à action sur brûleur, placé à l'intérieur de la chaudière, dont le réglage est effectué par un professionnel lors de l'installation de la chaudière.
 - La sonde de départ
 - La sonde extérieure
- La commande à distance HTE/RTE de la régulation (fig. 7), peut être installée en option et placée à l'intérieur de l'habitation, sans contrainte d'emplacement, dont les fonctions sont à votre disposition pour plus de confort, de tranquillité et d'économie.

Thermostat d'ambiance TH1

Le thermostat d'ambiance TH1, de réglage et de contrôle agit sur le circulateur en fonction de la température ambiante.

Le thermostat d'ambiance TH1 (fig. 7) doit être installé dans une pièce témoin de l'habitation, à environ 1,50 m du sol, en évitant les emplacements suivants : mur extérieur, au-dessus d'un radiateur, près d'une cheminée, dans l'angle d'une grande pièce, face au courant d'air d'une porte extérieure, face à l'ensoleillement dû à une fenêtre.



Horloge de programmation

L'horloge de programmation vous permet de choisir les heures pendant lesquelles vous souhaitez un abaissement ou une relève de la température ambiante. Ainsi vous pouvez, par exemple de 22h à 6h du matin, admettre que votre habitation ne soit chauffée qu'à 16°, puis obtenir 20° pendant les heures d'occupation. Le cadran extérieur de l'horloge est pourvu d'"aiguilles", représentant chacune 60 minutes, qu'il suffit de déplacer vers l'intérieur pour les abaissements et vers l'extérieur pour les températures normales. Les zones apparentes en rouge indiquent les périodes de température de confort. Grâce à votre horloge hebdomadaire/journalière, vous effectuez un programme personnalisé pour chaque jour de la semaine.

Programmation du jour de la semaine

Les jours de la semaine étant numérotés de 1 à 7, il faut retenir de préférence que 1=Lundi, 2=Mardi, 3=Mercredi, etc... Le cadran de l'horloge comporte les 7 chiffres des jours et indique également en minuscule les heures (de 0 à 24) qui servent de repères à la programmation.

Mise au jour et à l'heure

Par rotation du disque de l'horloge (C), amener la barre de séparation des jours (qui est également le repère 0h- 24h de l'horloge), devant l'index (C1). Ex.: nous sommes Lundi. En face du repère (C1) amener le chiffre 1 (Lundi). Continuer la rotation du disque, dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'affichage de l'heure exacte du jour. Ex.: 8h du matin heure affichée, devant le repère (C1) se présentera le chiffre 8.

Votre horloge est prête à fonctionner, sa réserve de marche est de 72h en cas de coupure de courant.

Bouton d'ajustage de la température

Le boîtier comporte également dans sa partie droite, deux boutons, l'un en haut (A) ajustera votre niveau de confort en fonction du bâtiment et du type d'installation que vous possédez. Dans sa position médiane (repère du bouton horizontal) (A1) la température ambiante pourra être de 20° par exemple, mais aussi de 19 ou de 21°. Suivant les cas, la rotation du bouton vers (A2) ou vers (A3) corrigera simplement en plus ou en moins les valeurs que vous avez relevées dans une plage allant jusqu'à + ou - 5° d'ambiance.

Sélecteur de mode de chauffage

Le bouton inférieur (B) va vous assurer le mode de chauffage de votre choix en sélectionnant l'un des cinq repères possibles (fig. 8 page 7).

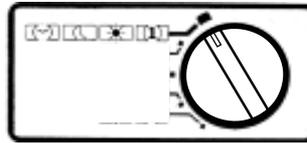
Utilisation du sélecteur de mode de chauffage

Avec commande à distance R.T.E.

Fonctionnement automatique à partir de l'horloge. Abaissement et relève automatique en fonction de la programmation de l'horloge.

La température en abaissement est inférieure de 4° K à la température de relève.

Position du sélecteur du mode de chauffage B (figure 7)



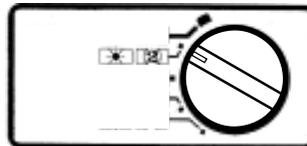
Avec thermostat T.H.1

Fonctionnement automatique avec abaissement et relève en fonction de la programmation de l'horloge.

Le circulateur chauffage s'arrête au moment du passage en abaissement, et ne se remettra en service que pour assurer la température d'abaissement.

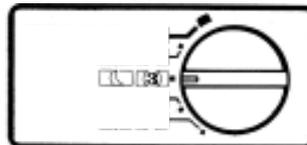
Si la chaudière est équipée d'une régulation R.T.E., le brûleur sera arrêté pendant les périodes de coupure du thermostat.

Fonctionnement en relève permanente. Seul le signe soleil est affiché. Vous êtes à la température réglée de votre choix sans abaissement suivant la position du bouton (A).



Fonctionnement en relève permanente. Seul le signe Soleil est affiché. Vous êtes à la température réglée de votre choix suivant la position du bouton (A), sans abaissement.

Fonctionnement en abaissement permanent. Seul le signe Lune est affiché. Cette position donne un maximum de 4° de température d'ambiance en moins par rapport à la position du bouton (A) de la commande à distance. Vous êtes à la température réglée de votre choix sans relève.

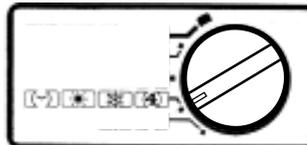


Fonctionnement en abaissement permanent. Seul le signe Lune est affiché. Cette position donne un maximum de 4° de température d'ambiance en moins par rapport à la position du bouton (A) du thermostat.

Vous êtes à la température réglée de votre choix sans relève.

Fonctionnement automatique à partir de l'horloge d'un chauffage en relève ou en abaissement important.

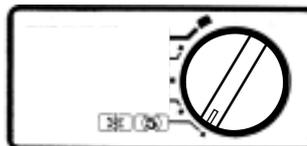
Si la température extérieure est inférieure à 7° C. le chauffage sera remis en service pour assurer une température ambiante de 8 à 10° C. environ.



Fonctionnement automatique régulé en phase de relève. Le chauffage est stoppé pendant les périodes d'abaissement, la production d'eau chaude continuant d'être assurée. Toutefois, le chauffage se met en route si la température ambiante descend en dessous de 7°C environ.

Si la chaudière est équipée d'une régulation R.T.E., le brûleur sera arrêté pendant les périodes de coupure du thermostat.

Le chauffage est arrêté, toutefois, si la température extérieure est inférieure à 7° C. le chauffage sera remis en service pour assurer une température ambiante de 8 à 10° C. environ.



Position "arrêt total d'absence prolongée" : le chauffage est complètement arrêté, mais là aussi il y a remise en route si la température ambiante descend en dessous de 7°C environ.

fig.8

N.B. - Sur toutes les positions, la production d'Eau Chaude Sanitaire est assurée

Protection contre le gel

Protection de l'installation

Afin de protéger efficacement votre installation contre le gel, il est recommandé de prévoir l'adjonction, par un professionnel, d'un produit antigel en respectant les préconisations du fabricant de ce produit.

Protection de l'habitation

En cas d'absence prolongée vous pouvez laisser fonctionner l'installation au ralenti en positionnant sur 5 le sélecteur (B) de votre commande à distance RTE ou de votre thermostat TH1.

Nettoyage

Il est conseillé de faire annuellement un nettoyage des entrées d'air du brûleur ainsi qu'un ramonage de la chaudière avec un outillage classique (brosse, écouvillon).

N.B. : Couper le courant avant toute intervention.

Entretien

Le bon fonctionnement de votre chaudière nécessite un entretien suivi et périodique.

Une révision annuelle d'entretien doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Celui-ci devra entre autres vérifier impérativement la pression du vase d'expansion et la réajuster si nécessaire.

Le non-respect ou l'absence des règles élémentaires d'entretien, et toute intervention inappropriée sur la chaudière ou ses accessoires, entraînent de facto l'extinction de tout recours en garantie.

Que faire, si... ?

Interruption totale de fonctionnement

Vérifier les bonnes positions des vannes et boutons de commande comme décrit au paragraphe "Vérifications avant mise en service de la chaudière".

Le chauffage ne fonctionne plus

*S'assurer de la demande de la régulation ou du thermostat.
S'assurer du fonctionnement du circulateur.*

Emission de bruit dans l'installation

Effectuer une opération de purge telle que décrite au paragraphe "Vérifications avant mise en service de la chaudière".

Le voyant lumineux rouge placé sur le brûleur ou sur le tableau de commande (rep. 7 page 1) est allumé :

Appuyer sur ce bouton/voyant rouge situé sur le boîtier du brûleur.

Le brûleur doit se remettre en marche. Recommencer l'opération plusieurs fois si nécessaire.

Faire appel à un professionnel si le défaut persiste.

Garantie

Corps de chauffe et ballon : 3 ans

Matériel électrique et accessoires : 1 an



PERGE - BP 07 - 26801 PORTES LES VALENCE CEDEX

Sce Commercial - Tél. : 04 75 57 81 63 Fax. : 04 75 57 24 91

Sce Technique - Tél. : 04 75 57 81 68 Fax. : 04 75 57 81 69

Internet Site WEB : www.perge.fr - E.mail : perge@perge.fr